

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2019_063

Séance du jeudi 27 juin 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 24/06/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 0

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Jean-Paul VELAY**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE

Objet: Plan de financement CD - toiture de l'école - DE_2019_063

Vu la délibération DE_2018_015 ;

Vu la délibération DE_2018_087 ;

Monsieur le Maire présente au conseil le plan de financement définitif du projet de réfection de la toiture de l'école, au vu du résultat de l'appel d'offre et des réponses à nos demandes de financement complémentaires.

Ainsi, le coût total des travaux s'élèvera à 105 000€ HT

Qui seront financés ainsi que suit :

Conseil Départemental 31 500.00 € (subvention conseil départemental n° 0001085)

DETR 42 480.84 € (arrêté n°2018-124-0002 du 04/05/2018)

Fonds propres : 31 019.16 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Valide le plan de financement tel que ci dessus,

Madate Monsieur le Maire pour demander l'attribution définitive et le paiement des subventions correspondantes

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

